

Domaine Public DP

JAA
1002 Lausanne

9 mai 1996 – n° 1255
Hebdomadaire romand
Trente-troisième année

Continuité et transversalité

Comment les administrations s'organisent-elles pour accomplir leur mission de service (au) public? Pour gérer leurs plus grands projets? Pour simplifier les procédures et se rapprocher des citoyens-usagers? La crise des finances des collectivités et l'essor du Nouveau management public obligent à se poser l'importante question des modes de gestion et d'intervention de l'Etat.

La réflexion sur le sujet ne va, on le sait, pas toujours très loin. A droite, on se contente le plus souvent de préconiser une cure d'amaigrissement après l'autre, du genre programme d'économies ou réduction des prestations. On mise sur la nécessité faisant loi pour «éliminer les kilos en trop», selon la fine expression d'un professeur-candidat au gouvernement vaudois. Quitte à dénoncer dans le même souffle une continue dégradation du service public!

A gauche, on s'oppose au démantèlement de l'Etat et à tout démantèlement de la fonction publique. On s'accroche aux moindres dispositions des différents statuts, en vertu d'une sorte de «clause du fonctionnaire le plus favorisé». Ce qui est sans doute de bonne guerre mais peinera de plus en plus à trouver les indispensables majorités parlementaires.

Ici ou là cependant, on poursuit la réflexion pour une authentique défense et illustration de l'Etat en ses différentes formes et incarnations. Pas besoin d'y penser indéfiniment: on trouve assez vite les deux conditions auxquelles doivent satisfaire les politiques publiques et les interventions administratives: continuité et transversalité.

La vraie continuité n'a rien à voir avec la raideur ou la résistance à toute nouveauté. Elle implique en revanche une grande cohérence dans les décisions, un suivi obstiné dans la mise en œuvre, particulièrement bien sûr pour les réalisations à long terme. Au même titre que la mémoire qui la restitue, la durée est une composante de tout projet politique, dans les domaines où le temps – passé et surtout à venir – joue un rôle important, tels l'urbanisme, la protection de l'environnement, l'éducation, l'encouragement de la recherche.

La recherche, c'est bien l'activité et l'investissement à long terme par excellence, aux résultats probablement d'autant plus aléatoires que le soutien est lui-même hésitant. A cet égard, les tergiversations parlementaires apparaissent hautement dommageables. Les responsables des Programmes prioritaires du Fonds national de la recherche scientifique en savent quelque chose, eux qui écrivent dans leur rapport pour 1995: «une fois de plus cette année, la promotion de la recherche en Suisse a subi la dure loi du «stop and go» concernant l'octroi des crédits: décisions et contre-décisions se sont succédé à un rythme soutenu». Et d'évoquer les coûts provoqués par cette politique, largement supérieurs aux économies visées. «Que de piétinements administratifs, que d'entraves à la planification des programmes, que de frustrations aussi pour les chercheurs et les experts».

Le lieu de tout ce gaspillage n'a rien de surprenant; il concerne en effet les nouveaux programmes dits prioritaires, qui, à l'instar des programmes nationaux de recherche existant depuis vingt ans, ont la fâcheuse tendance à franchir les limites d'une spécialité. Ainsi, tandis que l'on se gargarise de recherche interdisciplinaire, ceux qui ont le malheur de la pratiquer demeurent mal vus des parlementaires, qui les suspectent de critique sociale avancée, comme des administrations, qui ont horreur des inclassables.

Car les approches multidisciplinaires, les démarches transversales (dévalorisées il est vrai par l'exercice vaudois baptisé Orchidée), les interventions interdépartementales représentent toujours un bouleversement des perspectives habituelles, strictement verticales, auxquelles on demeure attaché même dans les administrations civiles – pour ne rien dire des services uniformés où une forte hiérarchisation reste la règle.

Or il n'y a pas besoin de se référer à l'économie privée pour savoir que la rigidité des structures administratives ne saurait assurer la cohérence d'une politique, ni surtout une approche adéquate des problèmes complexes. La défense de l'Etat passe donc par une continuité sur le fond et une grande souplesse dans la forme. YJ

Le pas traînant de l'Helvétie

«La Convention alpine vise à rassembler tous les Etats alpins pour établir une politique globale de préservation et de protection des Alpes en prenant en considération de façon équitable les intérêts de tous les Etats alpins, de leurs régions alpines ainsi que de la Communauté européenne...» (art. 2)

RÉFÉRENCES:

CIPRA INFO, no 37, avril 1995

Commission internationale pour la protection des Alpes

Les Alpes, un monde en main de l'homme. En point de mire: la Convention Alpine, 72 p., Institut géographique de L'Université de Berne, 1991 (c/o LSPN)

Rémy Knafo, *Les Alpes*, Que sais-je 1463, PUF, 1994

Paul Guichonnet, *Histoire et civilisation des Alpes*, Payot, 1980

(cp) La Convention alpine (Convention sur la protection des Alpes) a été adoptée en novembre 1991 par les ministres de l'environnement des pays concernés: l'Autriche, l'Italie, la France, la Suisse, la Slovénie, l'Allemagne, le Liechtenstein, Monaco, et l'Union européenne. La présence de l'Union européenne est un élément important si l'on considère par exemple que près de deux millions de Néerlandais passent chaque année leurs vacances dans les Alpes; une bonne partie des 54 millions de tonnes de marchandises de transit sont véhiculées par des transporteurs hollandais. Les Pays-Bas ont donc leur part de responsabilité dans l'espace alpin.

Tous les pays de l'arc alpin ont ratifié la Convention, sauf l'Italie et la Suisse. L'Italie a reporté sa décision par vacance du pouvoir; la Suisse doit se contenter d'un statut d'observateur, les cantons alpins, spécialement les Grisons et sans oublier le Valais, freinant de leurs deux pieds cramponnés.

Quatre protocoles sont déjà signés

Les quatre premiers protocoles, applications concrètes de la Convention ont déjà été signés par les pays membres.

Le protocole «Agriculture de montagne» a pour objectif de conserver et d'encourager une agriculture adaptée au terroir et compatible avec l'environnement, entre autres par un système de compensation. L'agriculture de montagne acquerrait ainsi un statut particulier la préservant de certains accords internationaux, comme le GATT.

Le protocole «Aménagement du territoire et développement durable» tient largement compte des demandes suisses d'un renforcement des aspects socio-économiques. Le protocole prévoit d'octroyer des compensations pour des prestations d'intérêt général, et la fixation de critères comme le développement durable et la protection de l'environnement pour l'octroi de subventions.

Le protocole «Protection de la nature et de l'environnement» vise à fournir des impulsions pour créer des nouvelles aires protégées, des zones de tranquillité non aménageables. Le but est, en prenant en compte les intérêts de la population, de réduire les contraintes et les détériorations subies par la nature et le paysage.

Le protocole sur la forêt vient d'être signé. Il vise à protéger certains biotopes dignes d'intérêt.

La Convention alpine part d'emblée sur une base réaliste, de compromis, et tente d'aborder le problème dans toutes ses dimensions. L'écologie est prise ici dans son sens le plus global, intégrant aussi bien les besoins économiques que les particularités nationales, cantonales; et même les avis communaux. Le processus de décision est donc pour le moins démocratique.

Respect des particularités régionales

Le but de la Convention est d'amener à un développement durable, il s'agit donc d'une vision de l'écologie qui tient compte de la présence de l'Homme, qui respecte les particularités nationales et cantonales.

La Suisse, trouvant que l'écologie et la protection avaient trop de poids face à l'économie, a proposé de mettre en chantier un nouveau protocole: «Population et économie». La Convention a admis cette préoccupation, qui a été ajoutée explicitement dans tous les protocoles particuliers. Cela n'a, semble-t-il, pas été jugé suffisant pour nos cantons alpins. Cette Convention est l'un des laboratoires d'une Europe des régions en train de se créer. Ce qui importe ici, c'est aussi qu'elle puisse se créer sur d'autres bases que strictement économiques, qu'elle intègre le qualitatif, le long terme, la résolution globale des problèmes, dans toutes leurs dimensions.

Pour la Suisse, dont l'identité nationale se fonde en bonne partie sur le mythe alpicole, l'enjeu est certainement encore plus fondamental. Ce «partage» de notre mythe, avec huit États, est une atteinte sérieuse et précieuse à toutes les visions étroitement nationalistes: les Alpes, de barrière qui nous confine dans un univers isolé et inquiet, sont en puissance une ouverture à l'Autre. Il y a donc là pour la Suisse une métamorphose possible d'une position de repli égoïste en une position d'ouverture.

Retours d'ascenseur

Cette discussion sur les Alpes a en outre le mérite de toucher des points sensibles de notre politique nationale. Le sol helvétique peut-il toujours être, au temps des préoccupations écologiques, la propriété exclusive des cantons? Les subventions et les aides aux cantons ne doivent-elles pas, lorsque c'est possible, être assorties de retours d'ascenseur, par exemple sous forme de prestations

Le ciel à trop bon compte

RÉFÉRENCES:

«Ueber den Wolken muss das Dumping wohl grenzenlos sein, Tages Anzeiger», 2 mai 1996

Institut für Wirtschaftsforschung, Karlsruhe/ Infrac, Zürich/ Union internationale des chemins de fer: *Externe Effekte des Verkehrs*

(jd) Le match Cointrin-Kloten ne doit pas faire oublier que le trafic aérien n'est pas d'abord un enjeu régional et économique mais un problème de société et environnemental de dimension planétaire. Ce ciel si bon marché pourrait bien un jour nous tomber sur la tête.

Le trafic aérien en Suisse, exprimé en kilomètres-passager, a presque quintuplé au cours des vingt dernières années. Une croissance beaucoup plus forte que celle de la circulation automobile (+90%) et du train (+70%). Cette évolution est la conséquence directe de la guerre des prix que se livrent les compagnies aériennes, mais aussi les agences de voyage. Parmi les offres récentes sur le marché helvétique: Zurich-Rio, y compris deux nuits dans un hôtel trois étoiles et deux tours de ville, pour 890 francs; une semaine en Grèce avec hébergement chez l'habitant pour 299 francs; San Francisco pour 590 francs. Déduction faite des prestations autres que le déplacement, de telles offres ne couvrent de loin pas le coût effectif du vol.

Cette sous-enchère, motivée par une concurrence impitoyable, a déjà fait de nombreuses victimes dans la branche du voyage qui connaît une concentration accélérée. Elle pèse également lourdement sur les comptes des compagnies aériennes, pour la plupart

dans les chiffres rouges comme Swissair. Mais les concurrentes de la compagnie helvétique s'en sortent grâce au soutien des pouvoirs publics: les compagnies européennes bénéficient de subventions annuelles estimées à 3,6 milliards de francs.

Les coûts sociaux et environnementaux

Il est une autre sorte de coûts dont personne ne se préoccupe, les coûts sociaux et environnementaux. Pour la Suisse, une récente étude commandée par l'Union internationale des chemins de fer évalue ces coûts à 1,4 milliard, soit 3,2 centimes par kilomètre-passager et 17 centimes par kilomètre-tonne. A ce tarif, le billet Zurich-Rio renchérirait de 600 francs et la tonne de marchandise transportée jusqu'à San Francisco coûterait 1 700 francs de plus.

Ce n'est pas tout. Par convention internationale, le kérosène n'est pas soumis aux différentes taxes sur les carburants. Si tel était le cas, le candidat au week-end à Rio devrait encore déboursier 1 000 francs supplémentaires.

Par ailleurs, l'étude précitée ne prend pas en compte les dommages causés par les émissions en haute altitude qui, à quantités égales, contribuent plus fortement à l'effet de serre que celles qui proviennent du sol. ■

...

pour l'équilibre écologique? Cette forme d'échange, de solidarités réciproques, tendrait à des rapports plus égaux, aiderait à dépasser un type de rapport nord-sud, pour cantons en développement. Bien sûr, le passage d'un statut de producteurs, bien que largement subventionnés, à un statut de «jardiniers des Alpes» est certainement difficile. Les cantons alpins n'ont le choix, eux qui ont opté depuis longtemps pour le tourisme, que de ménager ce qui les fait survivre.

Pour les cantons non alpins, il faudra participer financièrement aux actions «non rentables» à court terme, comme une agriculture de montagne destinée prioritairement à entretenir la montagne et le paysage. Cela pourrait être envisagé avec, par exemple, l'augmentation des taxes hydrauliques dues aux régions productrices, des aides accrues à l'agriculture de montagne.

Le Conseil fédéral, qui trouve que cette convention est un instrument intéressant, pousse à la roue et va mettre sur pied un groupe de travail, dès ce mois. Une rencontre a d'ailleurs eu lieu, à Lausanne, le 6 mai, entre Ruth Dreifuss, cheffe du Département fédéral de l'intérieur, et le Conseil d'Etat du canton de Vaud, dans laquelle il a entre autres été question de la Convention alpine. Le Conseil d'Etat a assuré Ruth Dreifuss de son

soutien à cette convention et a réaffirmé sa volonté de contribuer à œuvrer pour que les autres cantons soutiennent sa ratification.

Les mélèzes, les bouquetins, les amis de l'Europe, et de la nature aussi, espèrent que la Suisse ne sera pas la dernière à apposer sa signature. ■

Proportion du territoire alpin

	alpes	territoire nat.
Liechtenstein	100%	157 km2
Slovénie	100%	20 500 km2
Autriche	70%	84 000 km2
Suisse	58.5%	41 000 km2
Italie	15%	301 225 km2
France	6%	550 000 km2

Part de la chaîne alpine

Italie	47 000 km2
Autriche	59 000 km2
France	36 000 km2
Suisse	24 000 km2
Slovénie	20 500 km2

La peinture romande passée au peigne fin

La Fondation Alice Bailly a réuni sous un même toit deux créations de tous les artistes dont elle a favorisé financièrement le travail. La visite de cette exposition nous amène à suivre les traces, irrégulières, disparates de tout ce qui a été fait en matière d'art pictural romand ces cinquante dernières années. Elles ont suscité des regards et des interrogations croisés.

CE QU'ILS ONT DIT D'ELLE

«Elle était notre peintre le plus moderne, alors que la plupart des peintres romands et suisses allemands s'inspirent des formules d'hier et nous offrent comme nouveautés des pastiches de ce que l'on faisait à Paris il y a douze ans»

Alexandre Cingria, 1913, citation tirée du catalogue de la Fondation Alice Bailly.

A VOIR:

L'Exposition du cinquante-naire, 1946-1996, de la Fondation Alice Bailly, Musée Jenisch Vevey, du 19 avril au 16 juin

(jg) Alice Bailly, peintre sans adjectif, ni romand, ni suisse, pas particulièrement femme non plus; un artiste fauve avec les fauves vers 1907, cubiste avec les cubistes entre 1908 et 1913. Elle n'était pas un phare comme Braque ou Picasso, mais pas non plus un lointain épigone; elle a constamment accompagné le mouvement de l'art moderne. Apollinaire ne s'y est pas trompé, louant la toile qu'elle exposa au salon de 1913, la mettant sur le même niveau que les travaux de Robert Delaunay et de Piet Mondrian. Elle meurt en 1937.

A son décès, en exécution de sa volonté, une fondation se crée, présidée par Werner Reinhart, mécène de Winterthur. Elle a pour but d'exposer et de vendre les œuvres d'Alice Bailly dont elle hérite et de soutenir de jeunes artistes par l'attribution de bourses. Elle est dotée de 3 000 francs. Pendant plus de 10 ans, la fondation est en veilleuse; il est vrai que les préoccupations de la plupart des gens, entre 1939 et 1945, n'étaient pas liées aux activités créatrices. En 1949, la dissolution de la fondation est même évoquée.

Soutien à de jeunes artistes

Une première bourse de 1 000 francs est attribuée en 1951 au peintre Milous Bonny. Une exposition-vente des œuvres d'Alice Bailly au musée Rath à Genève rapporte difficilement 480 francs. Trois ans plus tard à Neuchâtel, une nouvelle exposition permet de récolter 4 630 francs. Vaille que vaille, la fondation peut attribuer de nouvelles bourses... Et puis, c'est l'explosion entre 1968 et 1972. Un nouvel engouement pour les artistes suisses du début du siècle, le marché de l'art qui s'ouvre peu à peu et près de 300 000 francs qui tombent dans les caisses en trois expositions des toiles d'Alice Bailly. Aujourd'hui, la fondation est à la tête d'une fortune de plus de 700 000 francs. Elle n'a plus d'œuvres d'Alice Bailly à vendre, mais peut attribuer des bourses de 12 000 francs chaque année à de jeunes artistes.

Le musée Jenisch à Vevey expose des œuvres des 56 peintres ayant reçu la bourse depuis 1951. La conception de l'exposition est astucieuse: chaque artiste expose deux œuvres, une de l'année où il a reçu le prix et un travail aussi récent que possible. Le jeu des comparaisons et des évolutions peut se développer. Le parcours, parfois touffu, est

passionnant. La fondation Bailly, orientée vers la Suisse romande, a attribué des bourses à (presque) tout ce que notre coin de terre compte comme artistes importants.

Bien sûr, on notera l'absence de certains noms (J.F. Reymond, O. Saudan, par exemple...), on en relèvera d'autres qui ont laissé peu de traces après l'obtention de leur bourse, mais les membres du conseil de fondation n'ont pas à rougir: leurs choix d'il y a vingt ou trente ans tiennent la route et les inconnus de l'époque, les Lecoultre, Simonin, Pfund ou Masini sont aujourd'hui des créateurs d'envergure connus bien au-delà de la Suisse romande.

Un point commun: la modestie

Bien sûr, la question inévitable est celle des tendances. Peut-on dégager de ce rassemblement des caractéristiques communes à la peinture en Suisse romande? Nous parlons bien de peinture, car les photographes, sculpteurs, vidéastes et créateurs d'installations sont pratiquement absents de la liste des récipiendaires. La réponse semble évidente au vu de l'extrême diversité des manières et des techniques: il n'y a pas une école romande, mais plutôt une collection d'individus influencés par tous les courants de l'art contemporain.

Si des points communs apparaissent, il sont plutôt en creux. Les tentatives de retour à la figuration, si importantes chez les Allemands ou les Français, de Baselitz à Combas, sont ici quasiment inexistantes. S'il fallait vraiment rechercher quelques points communs, on pourrait parler d'une peinture laconique, un art du peu, où l'accent est mis sur les moyens (Masini, Jaquet, Jurt, Laurent Veuve, Gattoni). Le lyrisme est absent, la palette est restreinte. Nous sommes un pays discret.

Panorama de l'art romand

Ce n'est sans doute pas un hasard si la seule œuvre véritablement échevelée, que l'on peut ne pas aimer, mais où l'artiste a vraiment largué les amarres, un paysage hyperréaliste du pied du Jura avec un incroyable ciel jaune, est l'œuvre de Roland Flück, un des rares alémaniques qui a obtenu la bourse Alice Bailly. En tout cas, courez à Vevey, c'est une exposition à ne pas manquer. On n'est pas près de revoir un tel panorama de l'art romand du demi-siècle en train de s'achever. ■

Formes et couleurs

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jean-Daniel Delley (jd)
Rédaction:
Claude Pahud (cp)
Géraldine Savary (gs)
Ont également collaboré à ce numéro:
Gérard Escher (ge)
André Gavillet (ag)
Jacques Guyaz (jg)
Yvette Jaggi (yj)
Charles-F. Pochon (cfp)
Forum:
Mario Carera
Composition et maquette:
Françoise Gavillet
Claude Pahud
Géraldine Savary
Secrétariat:
Murielle Gay-Crosier
Marciano
Administrateur-délégué:
Luc Thévenoz
Impression:
Imprimerie des Arts et
Métiers SA, Renens
Abonnement annuel:
85 francs
Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1
case postale 2612
1002 Lausanne
Téléphone:
021/312 69 10
Télécopie: 021/312 80 40
CCP: 10-15527-9

(ag) Je déambulais, dans l'enfilade des salles du musée de Parme, de ce pas rapide, qui n'est pas de course, mais muséal quand sur des centaines de m² de toile peinte rien n'accroche l'attention et freine la marche. Je cherchais pourquoi Stendhal, si proche de notre sensibilité moderne, admirait tant les figures féminines du Corrège. Je n'ai su voir que des jeunes femmes blondes, jolies comme des saintes nitouches. Il y a plus d'audace chez Le Corrège dans ces fresques peintes au dôme surélevé et lointain: les effets de la contre-plongée incitent au moins, dans les assomptions, à des audaces d'étoffe et de jambe. Relativité des goûts. Peu après, au musée Jenisch, à Vevey, où la Fondation Bailly offre une rétrospective complète de la peinture romande contemporaine. Je n'y ai pas circulé d'un pas muséal, cherchant patiemment à comprendre ce que nous proposent des artistes, contemporains et compatriotes, au tempérament contrasté, ainsi confrontés sur une période longue de production.

Frappe évidemment, de salle en salle, la disparition du sujet, figuratif et narratif, à l'exception de quelques paysages, reproduits ou réinterprétés. Les boursiers de la Fondation ont reçu de l'argent, jamais une commande. La peinture n'est plus historiographique. Elle y a perdu sa liberté de ruser avec le sujet pour y introduire impertinence critique ou sensualité provocante. Mais l'échec du réalisme socialiste, même dans ses meilleurs produits paysagistes, a confirmé le difficile retour du sujet, si ce n'est sous des formes dérivées, celle de l'hyperréalisme, du Pop'art, de la bande dessinée, non représentées à Vevey.

A la recherche d'un cheminement

On s'étonne en revanche de la persistance, même chez de jeunes créateurs, de la provocation dérisoire, très minoritaire chez les boursiers de la fondation mais si omniprésente dans des musées d'art moderne. Non seulement Dada est vieux de trois quarts de siècle, mais l'art dérisoire est devenu un art officiel! Il serait temps qu'il retourne sa dérision contre lui-même et s'autodétruisse définitivement.

Ce qu'on nous offre donc, inlassablement, c'est un travail sur les formes et les couleurs. Il n'est pas purement décoratif, plaisir de l'œil. Le trait, la couleur et le mouvement peuvent toucher en nous quelque chose d'inconscient. Mais Freud nous a donné un regard averti. L'appel trop explicite suscite le rejet, de ceux qui refusent d'être dupes.

Dans son ascèse, formes et couleurs, la peinture qu'on nous offre est devenue atemporelle. D'où cet effort inabouti de découvrir à Vevey une évolution, un nouvel esprit du

temps. Certes la rupture avec une évolution diachronique, celle des écoles, des mouvements successifs, n'exclut pas la naissance, l'éclosion de grands talents. Depuis des millénaires on crée des bijoux, bagues, bracelets, colliers; les données de base sont toujours les mêmes. Certains pourtant sont des chefs-d'œuvre, d'autres pas; et le potentiel créatif n'est pas épuisé. Brancusi, en sculpture, a démontré que des formes simples peuvent devenir des œuvres absolues alors que peu de chose, en apparence, semble les distinguer de formes ordinaires, tel un ovale apointi. La couleur ou le noir peuvent être mis en scène, en toile selon des combinaisons infinies. Banales souvent, même accrochées aux cimaises, ou, par l'exception du génie, rares comme un chef-d'œuvre. Kandinsky s'inscrit dans cette veine, ou Soulages.

Sous la forme, le sens

L'ascèse de la forme et de la couleur ne ferme pas l'invention picturale, ne la réduit pas à un art décoratif quasi artisanal, mais elle la limite, elle affaiblit son insertion dans le temps. On rêve de créateurs qui réinsufflent une temporalité, une historicité dans leurs œuvres. Le surréalisme a démontré (faut-il dire en son temps?) que cela était possible sans retour à un néo-classicisme. Comment? Seul ce créateur espéré pourrait en faire la preuve par l'acte en s'arrachant au seul travail de la forme et de la couleur poussé à l'absolu. L'attente est forte d'un supplément de sens. ■

Médias

L'hebdomadaire du Parti du Travail en allemand s'appelle *Vorwärts*. Il est menacé d'être privé de la subvention du parti en raison de la stagnation des effectifs et de la baisse des dons. Pour 1996 la subvention est de 25 000 francs. Dans son édition du 18 avril *Vorwärts* combat pour son maintien, sinon, envisage la disparition du journal l'année prochaine, et au pire la mise en question de l'existence des sections alémaniques.

Diffusion le 20 avril, sur une chaîne régionale germanique, d'un documentaire de la télévision de la Sarre sur «Jean Ziegler, le rebelle du Lac de Genève» (Genfersee). On y découvrirait de beaux paysages genevois et des séquences de la dernière campagne pour les élections nationales.

Un nouveau journal de la chaîne Ringier vient de subir un «ravalement de façade». Cette fois c'était le tour de *Blick*.

L'INVITÉ DE DP

Les capitaux privés sur le chemin du Sud et de l'Est

MARIO CARERA

Sous la pression des caisses vides, l'aide publique au développement (APD) des pays riches stagne. Plafonnant à 47 milliards de dollars l'an dernier, elle chute même au niveau de... 1973 en valeur réelle, par rapport au produit national brut des pays de l'OCDE. A l'inverse, les flux financiers privés (investissements directs, crédits...) du Nord vers le Sud et l'Est confirment leur nette reprise. L'an passé, ils ont atteint 167 milliards de dollars (contre seulement 61 milliards en 1991). Cette situation se confirme aussi dans les flux Suisse - Tiers-Monde où les capitaux privés sont près de trois fois plus importants que l'APD.

Après plus d'une décennie de crise financière, on peut se réjouir de cette nette augmentation des flux privés vers le Sud et l'Est. Elle témoigne d'un retour de la confiance lié à une certaine stabilité politico-économique. Les besoins financiers du développement sont tels que l'APD seule, avec ou sans crise budgétaire, ne peut pas suffire.

Un nombre limité de pays en profitent

Pourtant, cette reprise doit être relativisée pour au moins trois raisons: d'abord, elle se concentre surtout sur 12 pays d'Asie, d'Amérique latine et de l'Est européen. La Chine à elle seule se taille la part du lion, avec la moitié de ces flux privés. A l'inverse, l'Afrique se contente de la portion congrue avec seulement 5 milliards. Ensuite, la globalisation des marchés financiers rend le déplacement des capitaux encore plus rapide et plus aléatoire. La «volatilité» financière s'est clairement manifestée lors de la récente crise mexicaine, lorsque des dizaines de milliards placés à court terme ont quitté le pays. Enfin, la crise de l'endettement n'est de loin pas résolue: l'an dernier, la dette a augmenté de 8%, atteignant le chiffre vertigineux de 2 068 milliards. Les rapports dettes/exportations dépassent de loin les 100%, sauf en Asie du Sud-Est, et malgré les promesses le désendettement massif des pays les plus pauvres est toujours à l'ordre du jour.

La croissance n'égale pas le développement

Pour l'avenir, un gros problème se pose: le temps long du développement (infrastructures, PME, agro-foresterie, formation, etc.) ne correspond pas au temps court du placement soucieux de rendement rapide, voire de caractère spéculatif. La croissance des flux privés n'est donc pas garante, à elle seule, d'un développement social durable. Elle peut même être facteur d'instabilité, de polarisation économique et politique à l'intérieur

d'un même pays. Deux exemples. Le Mexique encore: les investissements privés et même publics se détournent du Chiapas, la région démunie du Sud en pleine révolte, alors que les efforts de pacification, notamment de l'Eglise, parient sur l'apport de flux financiers... qui ne viennent pas. Et malgré une croissance rapide, c'est en Asie que survivent la plupart des damnés de la terre: sur les 800 millions de personnes souffrant de malnutrition, selon la FAO, 550 millions survivent en Asie.

A la recherche d'une cohérence impossible

La forte reprise des flux privés repose donc la question de la cohérence entre la politique de développement et la politique économique. Sur le plan international comme sur le plan suisse. La frontière entre la dimension «internationale» et «nationale» des politiques, chaque jour plus floue, rend encore plus impérieuse cette recherche de cohérence. Ou plus criante la persistance tenace d'incohérences. Songeons à l'environnement, aux migrations, à l'argent sale, aux effets de la globalisation...

La Suisse a adopté des principes de politique extérieure qui visent explicitement cette cohérence. La démarche est louable, mais au-delà de quelques mesures isolées, l'effort à accomplir ressemble à celui de Sisyphe. Quelques exemples: malgré – ou à cause? – de sa place-refuge de l'argent gris ou sale, la Suisse n'est pas très active dans la recherche internationale de l'argent de la drogue (quelque 500 milliards par an, 10 fois l'APD). La révision de la loi sur l'entraide judiciaire internationale n'a apporté que des mesures cosmétiques. La politique migratoire et d'asile reste très restrictive.

Et on attend encore une diplomatie suisse plus active au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). On le sait, avec la libéralisation du commerce, le dumping écologique et social guette pour gagner des positions sur le marché mondial. Ces dangers sont reconnus, mais les discussions piétinent à l'OMC. On prétexte le risque d'un nouveau protectionnisme ou l'opposition des gouvernants du tiers-monde pour ne rien faire. Pour éviter de prendre des mesures positives, pas un boycott, propres à favoriser un commerce équitable. Les normes internationales – au BIT, dans les conventions environnementales – existent, pas la volonté politique de les concrétiser en mesures non discriminatoires. Le débat s'enlise, malgré l'appui des ONG et syndicats, y compris au Sud. La recherche de cohérence a encore un bel avenir. ■

Rationalisation, rationnement et éthique

RÉFÉRENCE:

Peter Atteslander

«Der Patient als Ware. Medizin im Spannungsfeld gesellschaftlicher Erwartungen.»

Neue Zürcher Zeitung, 1er mars 1996

(jd) La santé n'a pas de prix. Régulièrement citée dans les sondages d'opinion comme le bien le plus précieux, elle est aussi un bien cher, de plus en plus cher. Grâce aux nouvelles techniques de dépistage et de traitement, tout paraît possible. Et le possible rapidement devient un standard que les patients considèrent comme un droit: voir le tollé suscité par l'absence de l'échographie de routine dans la liste des prestations remboursables par l'assurance de base.

Cette course-poursuite entre la santé toujours précaire et les innovations techniques confronte les sociétés modernes à la question des moyens disponibles et de l'affectation de ces moyens. Car la prolongation de la durée de la vie – en quelques décennies l'espérance de vie a doublé – ne dit rien sur l'état de santé d'une société.

Pour Peter Atteslander, sociologue à l'Université d'Augsburg, c'est la médicalisation de la société qui entraîne l'économisation de la médecine. La croissance des budgets consacrés à la santé conduit à une forte exigence de rationalisation, dans les institutions hospitalières comme dans la pratique individuelle des médecins. Le temps est à l'établissement d'indicateurs qui permettent de comparer et d'évaluer les systèmes de santé pour en améliorer l'efficacité et les adapter aux moyens disponibles. Mais la rationalisation et les gains d'efficacité ont leurs limites et débouchent rapidement sur le rationnement des prestations. Aujourd'hui déjà, l'accès à tous les traitements de pointe n'est pas assuré pour chacun.

Une question d'éthique

Dans cette perspective, la recherche épidémiologique prendra une place de plus en plus importante dans les choix de santé publique: efficacité statistique des traitements, espérance et qualité moyennes de vie induites par les diverses thérapies vont déterminer les priorités.

Si la recherche d'une efficacité accrue du système de santé est indispensable, elle ne peut se résumer pourtant à une démarche purement économique. Atteslander rappelle à juste titre que l'efficacité dans ce domaine implique une large acceptation sociale des mesures de rationalisation. C'est dire que nous ne pourrions faire l'économie d'un débat sur les buts de la politique de la santé et les valeurs qui la sous-tendent. Faute de quoi le patient risque fort de n'être plus considéré que comme une marchandise et la santé publique comme une entreprise à gérer selon les canons de l'efficacité économique. ■

Oublié ...

(cjp) Pendant la dernière guerre, l'Union Nationale des étudiants de Suisse (UNES), à laquelle tous les étudiants immatriculés dans une université suisse étaient obligatoirement affiliés par l'intermédiaire de leurs AGE locales, a organisé, en avril 1942, les Journées universitaires de Lugano. Près de 200 étudiants y ont participé. On y entendit un exposé du Professeur J. Lorenz, de Fribourg, sur le nouvel ordre économique de la Suisse. C'était un plaidoyer en faveur d'un Etat corporatif. Le Genevois A. Borel parla de *La Suisse de toujours*, pour laquelle la notion de liberté est capitale. Mais c'est l'exposé du professeur Liebmann Hersch, de l'Université de Genève, qui a retenu notre attention. Intitulé «Remèdes et faux remèdes contre la dénatalité» son sujet est encore actuel. Voici, sur la base du Bulletin de presse de l'UNES, l'essentiel. «Au lieu des allocations familiales et des mesures législatives qui ne soutiennent qu'apparemment la famille, il (le professeur Hersch) propose la création d'un «Fonds de l'Avenir national». Ce fonds serait entretenu par les célibataires, les couples avec un ou sans enfant, et verserait une prime annuelle de 500 francs par enfant à partir du troisième enfant. Le seul combat contre la dénatalité qui laisse quelque espoir doit être entrepris sur le terrain pratique, c'est-à-dire financier.»

Six exposés ont été présentés à ces journées universitaires, trois en allemand, deux en français.

FORUM

Courrier

Le feuilleton continue. Après la réponse de Strahm à Lambelet, la directrice adjointe du Créa nous a priés de lui laisser un droit de réponse pour une mise au point.

Dans sa réponse «Critique du néolibéralisme» (DP 1253), Rudolf Strahm a écrit ceci: « Pour 1989 par exemple, le Créa a pronostiqué une croissance du PIB de 0,5%, elle fut de 3,9%. »

Lorsqu'on cite un chiffre, surtout si c'est dans un but de dénigrement, la moindre des choses est de s'assurer de l'exactitude du chiffre en question! Or dans le cas présent, le chiffre cité plus haut est complètement faux. Nos diverses prévisions pour 1989 ont été celles-ci:

- 2,7% publié en septembre 1988
- 2,8% publié en avril 1989
- 3,4% publié en octobre 1989

Nous laissons au lecteur le soin d'en tirer la conclusion.

Délia Nilles
Directrice a.i. de Créa

Médicaments, le prix de l'habitude

SOURCES

Med in Switzerland no 25, avril 1996, publié dans *Solidaire* no 133.

Disponible à la Déclaration de Berne, Tél. 021 624 54 17.

REMERCIEMENTS

Je remercie le Dr. Mireille Jeanprêtre de m'avoir communiqué le prix des médicaments génériques.

(ge) Le médicament n'est pas un produit comme les autres, dit-on. Fruit de recherches extraordinairement coûteuses (pour une minorité d'entre eux, en tout cas), interdit de publicité, prescrit par les professionnels, il obéit néanmoins à la loi du profit maximal, comme le montre une étude récente de Health Action International, une ONG dont l'objectif est la promotion de la «santé pour tous». Une comparaison internationale de prix de vente au détail d'une douzaine de médicaments importants laisse perplexe; ainsi, en 1995, l'emballage de 100 comprimés de 10 mg de Valium® [Roche] coûtait 3 US \$ au Pakistan, Sri Lanka, Inde, mais aussi 52 US \$ aux Philippines.

Aléas des taux de change propres aux pays instables du Sud ?

Que nenni. Pour les pays du Nord, alors que le même emballage de somnifères coûtait 44 US \$ en Suisse, il en coûtait 10 au Canada, 11 en France, 16 aux Pays-Bas et 116 aux Etats-Unis. L'étude révèle qu'un autre médicament «suisse», le Voltaren (Ciba) coûte deux fois moins cher au Canada qu'en Suisse (et aux Etats-Unis), trois fois moins cher en France, où il se vend au même prix qu'au Sri Lanka. Pas de corrélation donc entre niveaux de vie et niveaux de prix. Reste la question: comment le Valium® peut-il être 10 fois moins cher au Canada qu'aux Etats-Unis, et 4 fois moins cher en France qu'en Suisse ?

Pesanteurs médicales

Médecin (et patient) peuvent ne pas tenir compte du prix d'un médicament remboursé; le médecin le prescrit par fidélité, le patient le réclame par habitude; une fois le marché pénétré, tout semble pouvoir se passer indépendamment du prix de vente. Ou alors, existe-t-il des politiques de la santé qui arrivent à faire baisser ou garder bas les prix des médicaments ? Pouvons-nous apprendre des Canadiens, voire des Sri-Lankais ? Le rôle probablement décisif du politique dans la fixation des prix se révèle dans le fait que pour les médicaments génériques, les prix, généralement bien inférieurs aux prix de marque, suivent les mêmes courbes : ainsi le diazépam (nom générique dont le Valium est un nom de marque; le brevet du valium étant échu, les copies "génériques" sont légales), coûte par emballage 26 \$ en Suisse, 0.5 \$ au Canada, 13 \$ en France, 15 \$ aux Pays-Bas et 92 \$ aux Etats-Unis.

L'arme des médicaments génériques est déjà utilisée dans des hôpitaux suisses. Ainsi, les économies s'élèvent à 36% quand le médecin prescrit le médicament générique plu-

tôt que le Seresta, et la réduction des prix est de 52% et 55% lorsqu'on remplace les antibiotiques connus Bactrim et Clamoxyl par des produits génériques; finalement le Voltarène est remplaçable par un générique 55% moins cher. ■

Médias

(cfr) La crise sévissait fortement à Bâle au début des années 30. Le chômage y était plus fort que dans d'autres cantons. La construction était tout particulièrement touchée. C'est alors que le professeur d'économie Edgar Salin proposa la création d'occasions de travail financées par des emprunts garantis par le prélèvement d'un pourcent sur les salaires et traitements. Il eut l'appui de l'Union cantonale des arts et métiers et des syndicats. Un projet, incluant un prélèvement sur les rentes et pensions ainsi qu'un sacrifice de crise de la fortune, fut adopté en 1936. Le vote populaire fut serré, les communistes votant avec l'opposition. C'est ce qu'on a appelé le centime du travail bâlois. Il a été prélevé pendant dix ans, a permis la rénovation de la vieille ville, en conservant les bâtiments historiques, et d'autres travaux d'utilité publique. Finalement, lorsque les fonds ont été épuisés, au début des années 80, une exposition des réalisations a été organisée. Le catalogue de cette exposition est un magnifique volume intitulé *Der Basler Arbeitsrappen 1936-1984*. Œuvre d'Eugen A. Meier, il a paru sur les presses de «Birkhäuser Verlag Basel». L'histoire du centime du travail bâlois montre comment un canton a refusé de croire à la déflation pour combattre la crise et a misé sur la collaboration entre autorités, employeurs et travailleurs en développant les conventions collectives de travail.

Distribution, sur la rive nord du Léman, d'un mensuel gratuit édité par le *Messenger* de Thonon sous le titre «FVI France voisine informations».

Un journal d'écoliers paraît à Zurich sous le titre *Fresh Stuff*. Non seulement il réunit des textes d'écoles de trois cantons mais depuis peu, également, d'une classe de l'école allemande de Tokyo-Yokohama. C'est ça le triangle d'or, tant jaloué, et l'esprit qui manque d'ouverture. Précisons qu'il ne s'agit pas de classes gymnasiales, mais de classes secondaires ou primaires-supérieures.